COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sassenage, jeudi 14 novembre 2024

Rénovation énergétique
Déjà 1000 maisons individuelles aidées avec le dispositif MurMur

Dès 2016, Grenoble Alpes Métropole a choisi d'élargir aux maisons individuelles, son dispositif MurMur créé en 2010 pour la rénovation thermique des copropriétés. Afin de soutenir la réduction de la consommation d'énergie et lutter contre le dérèglement climatique, la Métropole accompagne une 1000e maison du territoire. Cette maison située à Sassenage abrite un chantier de rénovation évalué à 155 300 euros et bénéficie d'un soutien financier et d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour tendre vers une maison passive.

Grenoble Alpes Métropole est pleinement engagée pour lutter contre la précarité énergétique, un enjeu crucial de justice sociale qui se joue dès maintenant pour les années à venir. En participant à la rénovation thermique des logements, la Métropole souhaite encourager la sobriété, les économies d'énergies et améliorer le confort des habitants. **Objectif : 3 000 maisons rénovées en 2030 avec MurMur.**

« MurMur, et plus largement l'accompagnement et le soutien financier de la Métropole à la rénovation thermique, c'est aussi pour les copropriétaires, les bailleurs sociaux, les commerces, les hôteliers, les TPE-PME, les associations d'utilité publique que nous accompagnons dans des programmes de rénovation ambitieux. Car il ne saurait y avoir de transition écologique sans justice sociale. La transition écologique ne se décrète pas verticalement, elle s'accompagne », souligne Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole.

La 1000e maison : focus sur une rénovation d'ampleur

Construite en 1974, une maison de 103 m^2 située dans un lotissement à Sassenage était devenue une véritable passoire thermique en 2023. Classée G avec une consommation annuelle d'énergie primaire de 601 kWh/m² par an avant les travaux débutés en automne 2024, l'objectif des propriétaires était de réaliser une isolation performante, été comme hiver, avec des matériaux bio-sourcés et des énergies renouvelables (solaire et bois bûches) pour le chauffage.

Après les travaux qui devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2025, le logement sera classé B et consommera seulement 73 kWh/m² par an, soit un gain d'énergie de 88 %.

Chiffres-clés du projet

Montant des travaux : 155 300 €

- Isolation de la toiture en sarking + Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) des murs : 78 000 €
- Remplacement des menuiseries : 23 000 €
- Isolation du plancher bas + installation d'un plancher chauffant : 7 900 €
- Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) double flux : 8 300 €
- Système Solaire Combiné (SSC) : 23 800 €
- Poêle bouilleur à bûches : 14 300 €

Aides financières et prêts

- État « MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur » : 31 000 €

- Grenoble Alpes Métropole :
 - Prime MurMur : 5 250 €
 - Aide Solaire Thermique : 1 000 €

➢ Eco-prêt à taux zéro : 50 000 € sur 20 ans

MURMUR, comment ça marche ?

Le recours au dispositif d'aide à la rénovation énergétique MURMUR a l'ambition d'apporter une réponse concrète au besoin d'adaptation nécessaire à la transition climatique, en plus des aides nationales de Ma Prime Rénov'.

Pour qui ?

Tous les propriétaires de maisons individuelles situées sur le territoire de la métropole grenobloise, construites depuis plus de 15 ans.

Comment ?

- **Un accompagnement personnalisé pour tous, gratuit, et indépendant, par l'ALEC** (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)

- **Des aides financières selon l'ambition des travaux et les revenus**, *cumulables avec les aides nationales Ma Prime Rénov' les aides MurMur peuvent aller jusqu'à 11 500 euros.*

MurMur s'adresse également aux propriétaires de maisons en lotissement et aux copropriétés. D'autres dispositifs métropolitains complètent l'accompagnement des habitants en maison individuelle comme l'aide solaire thermique ou encore la Prime Air Bois.

+ d'infos

➢ Pour isoler son logement : **www.grenoblealpesmetropole.fr/murmur** Tel : 04 76 14 00 10
➢ Inscriptions à un atelier sur l'énergie avec l'Alec **ici**

.

Contact presse
Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08